



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Commerce extérieur

Question écrite n° 59181

Texte de la question

M Michel Pelchat attire l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur les graves conséquences que notre industrie électronique grand public risque d'encourir, dans le cadre de la compétition sur la télévision numérique aux Etats-Unis. Le consortium ATRC est, en effet, le seul participant parmi les six autres retenus à avoir demandé un report de plusieurs semaines pour les tests prévus à la date du 1er juin qui devaient être présentes au comité consultatif de la FCC pour participer à ce concours technique international. Aussi il tient à lui exprimer son inquiétude sur le risque, pour notre industrie française d'être jugée incompétente et d'être mise hors concurrence dans la sélection américaine. Il lui demande de bien vouloir lui exprimer sa position sur ce sujet.

Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre de l'appel d'offres organisé par la FCC (Federal Communication Commission) aux Etats-Unis d'Amérique sur la télévision haute définition diffusée sur les réseaux hertziens terrestres, six systèmes ont été proposés, dont quatre entièrement numériques, qui se situent au cœur de la compétition. Le consortium ATRC, regroupant les laboratoires Sarnoff, NBC, Thomson et Philips, a proposé l'un de ces quatre systèmes, l'ADTV (Advanced Digital Television). A la date du 22 juin 1992, les tests sur ce système venaient de commencer. Le consortium ATRC a effectivement demandé un report du début des tests à la FCC, report que celle-ci a accepté. Les tests du système ADTV doivent se dérouler jusqu'à fin juillet. Il est prématuré à ce stade de chercher à estimer les chances respectives des différents systèmes dans la compétition. La première série de tests organisée par la FCC, qui doit se terminer en septembre, a pour but d'effectuer une évaluation technique objective des points forts et des faiblesses des systèmes proposés. Cette première série de tests aboutira à la sélection vers la fin de l'année d'un ou plusieurs systèmes pour des tests complémentaires sur le terrain, le choix définitif de la FCC devant intervenir dans le deuxième semestre de 1993. Il convient de noter que le consortium ATRC n'est pas le seul à avoir rencontré des difficultés qui l'ont contraint, avec l'accord de la FCC, à s'écarter un peu du strict respect de la procédure mise en place par celle-ci. Actuellement, les tests du système ADTV se déroulent dans des conditions normales. Il ne faudrait pas, par ailleurs, oublier que le consortium ATRC dispose d'un certain nombre d'atouts vis-à-vis de ses concurrents, dans la mesure où il est le seul à rassembler des sociétés couvrant l'ensemble des domaines de compétences nécessaires. Il réunit en effet l'un des grands radiodiffuseurs américains, un laboratoire de recherche dont le niveau de compétence est mondialement reconnu dans le secteur de l'audiovisuel et les deux principaux industriels des Etats-Unis dans le secteur de l'électronique grand public, Thomson et Philips, qui se situent respectivement aux quatrième et troisième rangs mondiaux. On peut enfin souligner que la société Thomson a remporté, il y a quelques mois, un important contrat avec la société Hughes, pour le développement puis la mise en place d'un système numérique de diffusion de programmes de télévision par satellite en définition standard. Il n'est donc pas justifié de parler d'incompétence de l'industrie européenne ou française de l'électronique grand public. Cette industrie joue au contraire aux Etats-Unis d'Amérique un rôle de tout premier plan.

Données clés

Auteur : [M. Pelchat Michel](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59181

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 juin 1992, page 2720